ENTRE L'ALBANIE ET L'EUROPE: LE CRIME ORGANISE

De la difficulté de mener une lutte contre les réseaux criminels, conformément aux impératifs des Quinze

Ernest Bunguri

Mémoire en vue de l'obtention du DESS d'Eurojournalisme

Centre universitaire d'enseignement du journalisme, Université Robert Schuman, Strasbourg.

Sous la direction de Nicolas Gros-Verheyde

Année universitaire 2002-2003

RESUMÉ

Le 1er janvier 2003, Romano Prodi, président de la Commission européenne, donne à Tirana le coup d'envoi des négociations de l'Accord d'association et de stabilisation avec l'Union Européenne. Douze ans après la chute du communisme, l'Albanie entame la route de l'intégration. Cependant...

En Europe

Plus de 600 000 Albanais ont quitté le pays durant les années de transition. La moitié d'entre eux vit aujourd'hui en Grèce. L'Italie pour sa part a régularisé 170 000 Albanais en 2001, la Belgique compte une communauté de 50 000 personnes, l'Angleterre en accueille 30 000 autres. Le reste se répartit entre les autres pays européens et les Etats Unis.

A l'exemple de la famille Vukaj (page 4), la plupart ont quitté le pays à la recherche d'une vie meilleure, parcourant parfois plusieurs pays européens. Les organisations criminelles albanaises en profitent et le trafic des clandestins devient leur première activité. 70 kilomètres de mer seulement les séparent de l'Italie, frontière de l'Occident (page 11). Alimentés à l'Est – par les mafias slaves et orientales – et accueillis à l'Ouest – par les mafias locales – les criminels albanais s'emploient aussi dans le proxénétisme et le trafic des stupéfiants. Ils rejoignent la Belgique (page 16) où ils s'approprient 70% du "marché" de la prostitution, et se font entendre de plus en plus en Angleterre (page 20). Mais ils sont aussi en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Suisse et dans d'autres pays européens. L'Albanie est ainsi vue comme pays d'origine et de transit pour la traite des êtres humains et d'autres trafics illicites.

En Albanie

La tâche principale assignée par l'Union aux dirigeants du pays, en vue de l'intégration mais aussi du développement de l'Albanie, est la lutte conte le crime organisé et les trafics. Pourtant, le crime s'avère plus fort que les institutions (page 29), l'efficacité et la volonté ne sont pas les qualités les plus demandées (page 24), la police est mal équipée et trop peu formée pour mener à bien son travail (page 35), la justice applique encore la loi du plus fort (page 39).

La contribution européenne

L'Union européenne a déboursé près de 700 millions d'euros depuis la chute du communisme à 2001. Mais la coopération sur la lutte contre les trafics reste au point mort (page 43). L'Albanie bénéficie du programme Cards, dont la priorité est le renforcement de la justice et des affaires intérieures (page 46).

Conclusion

Les gouvernements grec et italien, qui assurent la présidence de l'Union respectivement aux premier et second semestres 2003, demandent plus de moyens pour les Balkans. Une nouvelle chance pour l'Albanie (page 49).

TABLE DES MATIERES

I. DE TIRANA À LONDRES Faits et réalités de la criminalité albanaise en Europe

1.1	À la conquête de l'Ouest5		
1.2	L'Italie, terre de frontière		
1.3	La Belgique, paradis des proxénètes16		
1.4	L'Angleterre, ultime eldorado20		
	II. LA DÉFICIENCE ALBANAISE		
2.1	L'efficacité est mal payé24		
2.2	Le gouvernement des affaires29		
2.3	Les tentations de la police35		
2.4	La justice fait ses lois39		
	III. LA RÉPONSE INADAPTÉE DES QUINZE		
3.1	Coopération stérile		
3.2	Maigre contribution communautaire46		
En gi	uise de conclusion : 2003, une chance pour l'Albanie49		

		•	
Γ			LONDRES
	IJR, IIKA	INA A	IANNIJKKA

FAITS ET REALITÉS DE LA CRIMINALITÉ ALBANAISE EN EUROPE

1.1. À LA CONQUETE DE L'OUEST

À l'exemple de la famille Vukaj, des centaines de milliers d'Albanais quittent le pays et alimentent les activités des passeurs. Ils parcourent plusieurs pays européens, pour finalement s'installer en Angleterre, le dernier pays « accueillant » des Quinze.

Banlieue de Manchester, mars 2003. Hasie, passe ses journées entre les quatre murs de la chambre d'hôtel où sa famille est installée provisoirement, avant de trouver un meilleur logement. Son mari, Astrit, travaille - au noir - dans un magasin de vêtements, et son fils, Gzim, va à l'école. Ils quittent l'Albanie en mars 1997. Clandestinement. La famille Vukaj séjourne d'abord en Italie, puis en Allemagne et en Belgique avant de s'installer, il y a un an, en Angleterre, où ils sont en attente des « papiers qui leur permettront d'y demeurer pour le restant de leur vie ».

« Du temps du communisme, je travaillais avec mon mari à la coopérative l », raconte cette femme de 45

ans, qui vient des montagnes du Nord-Ouest de l'Albanie, une région appelée Malësia e Madhe. « À l'époque, la vie était trop dure à la campagne, on nous payait 8 leks (soit un peu plus de 0,50 centimes d'euros) pour une journée de travail dans les champs. ». Dans les débuts des années 90, avec la chute de l'ancien régime, ils se lancent dans le commerce. La proximité avec le Monténégro et l'ouverture à une économie de marché sans permettent dans un premier temps, de bien gagner sa vie. « On a d'abord commencé au village, où toutes les marchandises de l'étranger se vendaient comme des petits pains. Puis on est descendu à Shkodra, la ville principale de la région, où on gagnait 40 euros par jour. » La création quelques années plus tard de la police fiscale, l'obligation de passer toute marchandise

5

¹ Tout était la propriété d'Etat, et les contadins n'avaient pas droit à la propriété privée.

par les douanes et la concurrence des grands commerçants sont un coup dur pour les Vukaj. « Il n'y avait pas de travail pour des gens qui savaient seulement travailler la terre », se souvient Astrit.

En pneumatique vers l'Italie

En 1997, avec l'explosion des émeutes¹ en Albanie, les Vukaj décident de quitter le pays. « Tout le monde était armé et ça tirait de partout. On voulait que notre fils, Gzim, ait une vie meilleure que la nôtre », raconte Hasie.

Première destination: l'Italie, le porte de « l'Occident ». Les Vukaj partent pour Vlora, ville côtière du sud-ouest de l'Albanie, pour pouvoir atteindre les côtes italiennes en bateau pneumatique. « Le prix était de 400 euros par tête. Avec une garantie pour dix tentatives si les Italiens nous arrêtaient et qu'on revenait dans les quatre jours », révèle Astrit.

Ils passent 27 jours à Vlora. Les deux premières tentatives échouent.

Arrêtés à Brindisi, ils n'auront pas à payer une deuxième fois. Les zodiacs travaillent à plein temps, et le bateau du retour est vite rempli par la *Guardia di Finanza* italienne. A la troisième tentative, ils débarquent sur les côtes de Lece, une autre ville du sud de l'Italie. Le frère du *skafisti*² attend en minibus sur la terre ferme. « On était 45 sur le bateau, une dizaine de prostituées, et une femme, italienne, qui montrait le chemin. Il y avait aussi des sacs sous nos pieds, probablement remplis de drogue », se souvient Hasie. L'Italienne, les sacs en plastique noire et les filles destinées à la prostitution montent dans le minibus. Les autres doivent se débrouiller pour arriver à Bari, la ville principale du sud du pays.

« Le fils de ma sœur habitait la ville. Il nous a logé pendant sept mois », poursuit Hasie. « En Italie, un jour sans travail était un jour sans pain. Il n'y avait pas d'aide sociale et, quand on travaillait, c'était dans les vignes, ou dans la cueillette des olives, selon la saison. Les Italiens

¹ En 1997, l'effondrement du système bancaire pyramidal ruine le pays, qui bascule dans l'anarchie.

² En albanais, le conducteur du pneumatique.

étaient payés deux fois plus: nous, on était clandestins », ajoute Astrit.

L'Allemagne pour l'asile.

En Italie, il n'y a pas beaucoup de travail mais beaucoup d'Albanais, surtout dans le sud. Après deux mois de « chômage », les Vukaj décident de tenter l'aventure en Allemagne. Depuis un certain temps, des cousins leur racontent qu'il est facile d'y obtenir l'asile et d'y trouver du travail. Ils se renseignent sur le prix du voyage. Pour trois personnes, les filières albanaises du trafic des clandestins réclament 2 100 euros. Le passage est effectué dans des camions fermés et le voyage dure longtemps ce qui est très dangereux pour Gzim qui souffre d'asthme. « Le fils de ma sœur nous a trouvé autre chose : un Italien, qui faisait l'aller-retour avec des pièces pour les voitures volées. Puisque de toute façon il devait y aller, il demandait trois fois moins d'argent », raconte Hasie.

Fin octobre, elle monte avec Gzim à l'avant de la petite camionnette « parce qu'une femme avec un enfant de dix ans, c'était moins dangereux pour les contrôles de la police ». Astrit se cache derrière. Le voyage est effectué la nuit. Ils n'ont pas de problèmes, « sauf en Autriche, où le conducteur a du changer deux fois de route », se souvient-elle. L'Italien s'arrête à Stuttgart où un autre cousin les attend, pour les emmener avec lui à Cologne. À l'arrivée, c'est la surprise : « L'Allemagne de l'Ouest avait restreint sa politique d'asile. À l'Est, c'était beaucoup plus facile, mais notre cousin nous disait que si on y allait, ce serait comme revenir en Albanie », se souvient Astrit.

En Allemagne, à la différence de l'Italie, il n'y a pas de travail au noir. Les Vukaj restent seulement deux semaines chez leur cousin, avant de repartir encore. Cette fois pour la Belgique.

« Les Belges payent cash ».

Un numéro de téléphone en poche, ils montent dans le train et prient de ne pas se faire contrôler. Cela n'arrivera pas. Et ils débarquent à Bruxelles, gare du Nord. À l'arrivée, ils rencontrent un autre Albanais. « Il était à la pêche de personnes qui voulaient partir pour l'Angleterre. Son but était de gagner de l'argent. Pendant deux heures, il a essayé de nous convaincre de partir avec lui. Il nous disait que la Belgique n'offrait rien de bien. Mais l'ami de notre cousin nous avait bien assuré que les Belges payent cash. Il suffisait de se faire enregistrer dans un commissariat de police avec une fausse identité », raconte Hasie.

En décembre 1997, trois semaines après leur arrivée à Bruxelles, les Vukaj obtiennent « l'annexe 26 », une sorte de carte de séjour, accompagné de 800 euros d'aide sociale par mois pour toute la famille. Pour l'Etat belge, les Vukaj viennent d'un petit village près de Peja, au nord-ouest du Kosovo. « *On nous avait dit*

que pour les Kosovars était plus facile », se justifie Hasie. Ils louent une maison à Moleembek, un quartier nord de Bruxelles, mais la maison leur coûte la moitié de l'aide sociale, le reste suffit à peine pour manger. Astrit se rend tous les jours au « Petit Château », un endroit où tous les travailleurs journaliers se rassemblent. « J'ai dû travailler trois ou quatre fois en tout, pendant un an et demi. Je ne parlais ni français ni flamand, et c'était pas facile de trouver un travail stable. C'est alors que je suis devenu trafiquant », se souvient-il.

En printemps 1999, le début de la guerre du Kosovo est une aubaine pour les filières de trafic des clandestins. Beaucoup d'Albanais en profitent pour s'expatrier en se faisant passer pour des Kosovars. Une bonne partie vient compléter les familles déjà installées en Italie, Allemagne, France ou Belgique. Le reste veut absolument rejoindre l'Angleterre. Ils ont tous entendu que les Anglais acceptent tout le monde, même sans papiers d'identité, et qu'en plus, ils offrent du travail. Tous les jours,

des Albanais arrivent par dizaines à la gare du Midi. « Moi je m'occupais seulement de ceux que m'avait envoyé mon cousin de Bari. Des familles, avec femme et enfants. Je les accompagnais chez moi et, une fois qu'ils avaient mangé, je contactais d'autres Albanais qui s'occupaient pour les faire passer en Angleterre. Dans le quartier c'était devenu un vrai commerce », raconte Astrit. Le voyage Bari-Londres coûte 1 000 euros par personne, sans compter les 400 euros que les clandestins payent aux zodiacs de Vlora. Le cousin d'Astrit partage la moitié de la somme avec une autre personne à Turin, qui les accompagne dans le train pour Bruxelles. Une fois arrivées à la gare du Midi, Astrit leur demande 100 euros pour « l'accueil », mais surtout pour leur trouver les personnes qui vont assurer le voyage pour l'Angleterre. Ces derniers prennent soit 400 euros pour chaque clandestin.

« Dans le quartier, des minibus était remplis tous les jours, aux premières heures du matin. Ils partaient vers les forêts près de Gent ou de Bruges », poursuite Astrit. C'est là que les passeurs font monter les clandestins dans des camions, soit en payant les chauffeurs, soit en cachette. Si jamais ils sont capturés avant d'entrer dans le territoire du Royaume-Uni, il suffit de recommencer.

En 2000, un an après événements du Kosovo, l'Etat belge restreint considérablement sa politique d'asile. « Il y avait beaucoup de personnes qui se faisaient enregistrer parfois avec trois ou quatre identités différentes, dans plusieurs commissariats en même temps. Ca ne pouvait pas durer», raconte Astrit. Cependant, la police belge remarque son activité et l'arrête plusieurs fois. Il est relâché pour manque de preuves. « Toutes les personnes qui étaient installées en Belgique en même temps que nous, c'est à dire, avant 2000, avaient déjà obtenu l'asile. Mon mari était dans les fichiers de la police. On savait qu'on ne l'obtiendrait jamais », raconte Hasie.

La dernière chance, L'Angleterre

En décembre 2001, ils reçoivent « l'annexe 26 bis », la réponse négative de l'Etat belge pour leur demande d'asile. L'aide sociale est stoppée. Et ils attendent, d'un jour à l'autre, l'ordre de quitter le pays. En mai 2002, les Vukaj partent pour l'Angleterre, le seul pays où les clandestins ne sont pas refoulés. « *C'était notre dernière chance* », avoue Astrit.

Ils sont 22 à partir en minibus vers 16 heures, un vendredi. Les passeurs changent souvent les horaires échapper à la police, et maintenant il faut passer beaucoup plus de temps dans la forêt, en attente des camions pour l'Angleterre. A proximité de Gand, vers une heure du matin, les Vukaj et cinq autres montent dans un camion. « On ne connaissait pas la destination. Ca pouvait être l'Irlande ou l'Angleterre, mais il y a eu des cas ou des clandestins se sont retrouvés en Italie », se souvient Astrit. Le camion s'arrête une première fois à Douvres. Une heure après, au deuxième arrêt, tout le

monde descend lors d'un contrôle de la police. « Ils nous ont juste demandé d'où nous venions et ils nous ont dit d'aller à l'Home Office anglais¹, où on devait donner notre identité pour recevoir un logement et 75 livres d'aide sociale par semaine », raconte Hasie. Pour les Anglais, les Vukaj viennent, cette fois, d'un village à proximité de Prizren, une ville au sud du Kosovo.

Depuis sept mois, ils habitent Manchester.

« Mon mari travaille - au noir - dans un magasin de vêtements. Il est bien payé, parce que son manager est Albanais. Mais le plus important est que, mon fils, Gzim, va à l'école. J'espère qu'on pourra rester ici », souhaite Hasie. Dans leurs démarches de demande d'asile, les Vukaj ont reçu une première réponse négative du tribunal anglais qui s'occupe de leur dossier. Ils attendent la deuxième réponse pour le mois de septembre 2003. Si elle est négative, ils devront retourner au Kosovo, puisque pour les Anglais, les Vukaj viennent de là. « On

¹ Le bureau d'accueil pour les réfugiées.

a mis de l'argent à côté. Il y en a assez Astrit.

pour pouvoir recommencer », conclut

1.2. L'ITALIE, TERRE DE FRONTIÈRE

70 kilomètres de mer séparent l'Est de l'Ouest. Les filières albanaises de trafic de clandestins gagnent vite la péninsule et, à l'exemple des mafias locales, s'emploient dans le trafic de drogues et dans la traite des êtres humains. Leur évolution est rapide et l'Italie constitue un « pont » pour d'autres pays européens.

Le soir du 6 mai 2003, un bateau pneumatique avec 19 clandestins à bord est arrêté par la Guardia di Finanza italienne, à proximité de la ville de Leçe, dans le sud du pays. 2,7 kg d'héroïne ainsi que 440 kg de marijuana sont confisqués. Les skafisti sont envoyés à la prison de la ville, les clandestins, tous des Albanais, sont accompagnés dans un camp pour réfugiés, quelque part sur les côtes de la région des Pouilles¹. « Un cas sporadique désormais », affirme Bruno Campria, conseiller pour les affaires de justice et d'ordre intérieur de l'ambassade d'Italie à Tirana. « En 1997, 47 000 clandestins ont débarqué sur nos côtes, en provenance d'Albanie. Quelques années plus tard, la chute des flux migratoires est considérable². Ils n'étaient plus que 2 600 pour les neuf premiers mois de 2002. Depuis le mois de septembre, il n'y a eu que trois zodiacs qui ont pu approcher les côtes des Pouilles, mais ils ont tous été interceptés », assure-t-il.

Le trafic de clandestins, premier débouché

Dès le début des années 90, avec la fin de l'isolationnisme communiste, l'Albanie devient le pays le plus convoité des Balkans pour le transit des clandestins à destination de l'Europe occidentale, via l'Italie. Seuls 70 km de mer séparent la baie de Vlora des côtes de la péninsule. La pauvreté et le désordre qui règnent dans le pays favorisent la naissance d'une

_

¹ D'après l'agence de presse italienne Ansa, 07.05.2003.

² L'année 1999 mise à part, à cause de la guerre du Kosovo, ils étaient 17 500 en 2000, 7 486 en 2001, 2 600 les neufs premiers mois de l'année 2002, selon des chiffres du Ministère de l'intérieur italien.

criminalité d'un type nouveau. Sa première activité : le trafic des clandestins. En plus des Albanais qui désirent « tous » fuir, il n'y a plus d'obligation de visa pour entrer dans la pays et ses frontières ne sont guère contrôlées. La criminalité albanaise devient alors l'ultime anneau d'une chaîne internationale organisé beaucoup plus vaste, qui relie les mafias de l'extrême Orient à celles de l'Europe de l'Est et du Bosphore, et se spécialise dans le transit des clandestins vers l'Italie¹.

« De l'autre côté, la diffusion générale de la culture et de la langue italienne en Albanie, a beaucoup contribué à faciliter les rapports avec les organisations mafieuses de notre pays », explique Francesco Attardi, porte-parole de la Guardia di Finanza à Rome. En effet, les radios et télévisions italiennes, suivies en cachette durant le communisme, sont, dans le début des années 90, librement diffusées en Albanie. Ceux qui les reçoivent, environ 70% de la population, parlent tous italien. « C'est à cette époque que des groupes des différentes mafias italiennes ont commencé à pénétrer en Albanie, pour gérer et mieux contrôler les trafics illicites », poursuit-il.

Alimentées de l'Est, et « soutenues » à l'Ouest, les organisations albanaises se mettent au travail. Des dizaines de milliers de clandestins passent chaque année en Italie, d'où ils peuvent joindre plus facilement les autres pays européens. La plupart sont Albanais, mais il y a aussi des Kosovars, des Kurdes, des Nord-africains des Afghans ou des Chinois. Les chenaux de l'immigration clandestine, qui à eux seuls garantissent d'énormes bénéfices, constituent un passe-partout et, peu à peu, ouvrent les portes à d'autres commerces bannis.

La police ne reste pas inactive, du moins coté italien. En 1997, des accords bilatéraux pour la sauvegarde des frontières maritimes sont signés entre les deux pays. La *Guardia di Finanza* s'installe à Durrës, principale ville portuaire de l'Albanie, et dans l'île de Sazan. De

conseguiti, 2 semestre 1999.

¹ Criminalità organizzata albanese. Direzione Investigativa Antimafia (DIA): Attivita svolta e risultati

là, les vedettes militaires du 28ème groupe naval de la marine peuvent contrôler les zodiacs qui partent de la baie de Vlora et de ses environs, au sud du pays. Un autre programme de coopération, baptisé *Interforza*, s'occupe depuis six ans de la formation et de la restructuration de la police et de la justice albanaise. Des experts italiens participent, comme consultants, à l'élaboration des nouvelles lois sur la police, la formation des policiers et des magistrats, ainsi que dans les différentes réformes en cours. En outre, des antennes de la police italienne sont installées dans les villes de Vlora au sud et de Shkodra, au Nord-Ouest du pays.

Une criminalité à haut risque

En quelques années seulement, la criminalité albanaise subit une mutation significative. « Les petites bandes du début, éparses et composées de peu d'éléments, ont été vite rejointes par des réseaux à structure horizontale, d'une dangerosité de plus en plus élevée. Au fil des années, ces réseaux se sont répandus sur tout le territoire et ont accru leurs capacités propres ainsi que leur potentiel opérationnel », souligne le porte-parole de la Guardia di Finanza. Les premiers se livrent plutôt à la traite et à l'exploitation des êtres humains, c'est à dire à l'immigration clandestine et la prostitution, pendant que les seconds, plus structurés et fortement liés aux mafias locales (napolitaines, calabraises, siciliennes et celle de la région des Pouilles) s'impliquent dans le trafic international des stupéfiants, la contrebande des cigarettes et, parfois, la fourniture d'armes à leurs homologues italiens et leurs confrères albanais en armes¹. « Les criminels albanais représentent une partie infime de la population qui vit régulièrement en Italie mais leur dangerosité reste très élevée », affirme Bruno Campria. Les prisons italiennes abritent aujourd'hui 2 700 détenus albanais, dont 950 pour des crimes graves. « Parmi les différentes formes criminelles extra-communautaires présentes en Italie, l'albanaise constitue sûrement la plus offensive, à la fois par la rapidité de son expansion sur le territoire et son interaction avec les associations mafieuses nationales, et

¹ Pendant les émeutes de 1997, presque tous les dépôts d'armements militaires en Albanie ont été saccagés.

pour les craintes qu'elle suscite dans la collectivité, à cause de sa violence et de la forte agressivité qu'elle manifeste dans la perpétration des actes criminels », assure Francesco Attardi, porte-parole de la Guardia di Finanza à Rome. Dans les régions du sud, en Sicile, dans les Pouilles ou en Calabre, les organisations albanaises suivent, en effet, deux modèles de comportement : soit elles évitent les contacts avec les mafias locales, soit elles négocient la tolérance de ces dernières. Alors que dans le Nord, en Lombardie, Toscane, Ligurie et dans le Piémont – particulièrement dans la ville de Turin – elles sont de plus en plus autonomes, travaillant la plupart du temps avec leurs propres ramifications dans d'autres pays européens¹.

La drogue principal débouché actuel

"Ces dernières années, les flux migratoires ont fortement diminué », explique Bruno Campria. Il se sont tari à la source. De nouveaux consulats ont été ouverts à Shkodra et Vlora et le service des visas a été simplifié, évitant ainsi les interminables files d'attente devant l'ambassade d'Italie à Tirana. De plus, 3 000 Albanais peuvent chaque année travailler régulièrement en Italie grâce à un système de quotas inscrit dans un programme de régularisation des flux migratoires entre les deux pays. Depuis 2001, l'Italie compte ainsi 168 000 Albanais régularisés. La même année, l'introduction dans la législation italienne d'une nouvelle loi sur l'immigration – baptisé "Bossi-Fini" du nom de leurs précurseurs – fait expulser 19 000 clandestins. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur du pays, les individus en situation irrégulière ne dépasseraient désormais pas les 2 000 personnes. « Le trafic d'êtres humains à des fins de prostitution a aussi nettement diminué », poursuit le conseiller. « Le marché de la prostitution en Europe a été bien fourni jusqu'à aujourd'hui. Et les femmes, on ne peut pas les remplacer tous les jours », ajoute-t-il.

« Le trafic des drogues est ainsi devenu la principale préoccupation italienne vis à vis de l'Albanie. », affirme Bruno Campria. « Les trois dernières années, le trafic des stupéfiants

¹ Criminalità organizzata albanese. DIA, 1 semestre 2000.

en provenance d'Albanie a augmenté. En 2002, 1 tonne d'héroïne a été saisie sur notre territoire contre 60 kg seulement dans le pays de provenance. Ils ont commencé avec la marijuana, produite par les organisations albanaises dans le terroir et, progressivement, ils ont occupé une place très importante dans le marché de l'héroïne et de la cocaïne en Italie », complète Francesco Attardi. Des récentes enquêtes de la police judiciaire italienne ont découvert des rapports directs entre les trafiquants albanais et les cartels colombiens. Ces derniers seraient intéressés à dérouter leurs flux de cocaïne des ports du Nord de l'Europe (L'Hollande en particulier) vers la « plus sûre » Albanie. A l'Est, les rapports avec la mafia turque sont déjà notoires, tant pour les florissantes affaires liées à l'héroïne, que pour la partie de l'immigration clandestine provenant du sud-est asiatique 1.

Si le contrôle de la *Guardia di Finanza* dans le canal d'Otrante a le mérite d'avoir raréfié les départs de la baie de Vlora, il a aussi contribué au développement d'autres routes de trafics empruntés par les organisations albanaises. « *Des zodiacs partent maintenant des environs de Durrës ou des plages de Velipoja, au nord-ouest du pays, à proximité de Shkodra. Mais ils empruntent aussi les voies terrestres en parcourant les autres pays des Balkans, pour arriver au Nord-Est de l'Italie* », explique Francesco Attardi. Au mois d'août 2002, la police italienne arrête ainsi une jeune femme, diplômée ingénieur en Albanie, et inscrite dans un cours de spécialisation à l'Université de Milan. Elle faisait le trajet Tirana-Milan, en possession de 8 kg d'héroïne². « *Un autre moyen est celui de la falsification des documents, domaine où les trafiquants albanais sont devenus de plus en plus qualifiés. Ainsi, ils peuvent directement débarquer en avion à Rome, ou à Milan, avec un vrai-faux passeport grec ou italien », conclut Bruno Campria.*

_

op.cit

² Criminalità organizzata albanese. DIA, 1 semestre 2002.

1.2. LA BELGIQUE, PARADIS DES PROXÉNÈTES

Système d'asile favorable et liberté de la prostitution ont fait de la Belgique le pays le plus convoité des proxénètes albanais. Une politique plus restrictive et une lutte désormais acharnée contre eux en font partir un certain nombre vers l'Angleterre. Mais la Belgique est aussi à une heure seulement d'autres pays européens.

Le policier belge parle albanais. « Kam fillue n'rrugë, me femnat, e tash kam shumë miq », raconte Steven Van Deneste dans un parfait dialecte du Nord (« J'ai commencé à parler dans la rue, avec les filles, et depuis j'ai plein d'amis »). Depuis six ans et demi, il travaille à la cellule Trafic d'êtres humains et Immigration clandestine de la Police fédérale, exclusivement sur les dossiers albanais. Aux murs de son bureau, un drapeau en rouge et noir frappé d'un aigle bicéphale fait face à une immense carte de l'Albanie. La statue de Skanderbeg¹ repose dans un coin, entourée d'autres symboles du pays. À son cou, un collier en or au bout duquel pend encore l'aigle bicéphale. « J'ai appris à mieux les connaître. Ils sont intrigants et imprévisibles. Les Albanais partent au premier coup. C'est ce qui fait leur mauvaise réputation », ajoute Steven.

Sur son bureau, des passeports et des permis de conduite côtoient des photos de filles peu habillées. Il sort un épais dossier du tiroir: sa dernière enquête. Le 22 mai 2003, elle aboutit à l'emprisonnement de sept personnes impliquées dans une affaire de proxénétisme, de traite des êtres humains et de prostitution. La filière est albanaise. Entre janvier 1999 et mai 2002, elle a livré une dizaine de filles de l'Est à la prostitution dans le quartier Nord de Bruxelles. L'une d'elles est violée, une autre battue. La filière leur procure des faux papiers d'identité pour qu'elles puissent plus facilement avoir accès au territoire et afin de dissimuler

_

¹ Héros national des Albanais.

le fait que certaines soient mineures. Les sept prévenus ont écopé de peines qui s'échelonnent entre 4 et 8 ans de prison ferme, accompagnées d'une amende de 2 000 à 6 000 euros¹.

Les victimes viennent d'Italie

Tout commence vers le milieu des années 1990. « C'est depuis 1994 qu'on a noté en Belgique une croissance des activités criminelles albanaises, surtout dans le trafic des clandestins et la prostitution », explique Eric Van der Sijpt, magistrat fédéral spécialisé dans les dossiers de la traite des êtres humains. « Au début, les victimes venaient de la même région ou du même village que leurs proxénètes », ajoute-t-il. En 1995, l'agglomération bruxelloise connaît un afflux important de prostituées albanaises et kosovares. Phénomène étroitement lié à la situation dans les pays d'origine, elles sollicitent alors le statut de réfugié politique. Nombre d'entre elles, en possession d'une annexe 26², se trouvent immédiatement livrées à la prostitution de rue, à hauteur de l'avenue Louise, de l'actuelle avenue Albert II et de la rue des Commerçants. D'autres prostituées de rue présentent lors des contrôles des documents d'identité européens faux ou falsifiés¹. Selon les enquêtes effectuées par la gendarmerie du district de Bruxelles, ces dernières feignent souvent d'être d'origine kosovare mais possèdent en réalité la nationalité albanaise.

«La plupart des femmes viennent d'Italie, mais les trafiquants d'êtres humains utilisent aussi d'autres routes», poursuit le magistrat Van der Sijpt. Elles sont recrutées dans la région des Balkans ou dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale et, via l'Albanie, introduites clandestinement en Italie par le détroit d'Otrante. Les victimes sont transportées du Sud au Nord de l'Italie selon un itinéraire bien précis, avec parfois un arrêt à Rome. Des villes comme Turin et Milan sont souvent désignées comme « lieu de l'apprentissage du métier ». De Turin, elles passent directement en France tandis que de Milan, elles traversent la Suisse. Dans certains cas, les victimes travaillent dans les villes françaises. En Belgique, elles se

Agence Belga, 22 mais 2003.
 Permis de séjour pour les demandeurs d'asile.

trouvent le plus souvent dans le milieu de la prostitution à Bruxelles, à Anvers ou à Liège. Une autre route au départ des Balkans passe par le Nord, via des villes telles que Budapest, Prague, Minsk et Varsovie, où il est facile d'obtenir des documents faux ou falsifiés².

« La prostitution est légale en Belgique et le pays est vite devenu le paradis des proxénètes », affirme Steven. En 1998, il y a déjà une âpre lutte dans le milieu de la prostitution où les souteneurs classiques, naguère Français, puis Marocains et Turcs, se font supplanter par des Albanais d'Albanie et des Albanais du Kosovo³. Selon les chiffres des centres d'accueil spécialisées, en Belgique, 25 % des victimes en provenance de l'Europe de l'Est sont albanaises; la plupart des autres victimes de la région sont aussi exploitées par des Albanais. Leurs bandes ne se confient plus à l'exploitation de leurs compatriotes. Il tiennent aussi entre leurs mains des Moldaves, des Bulgares, des Russes ou des Lithuaniennes⁴. « À Bruxelles ou à Anvers, ils contrôlent 70% du secteur de la prostitution. C'est quasi le monopole », affirme Eric Van der Sijpt.

Des proxénètes à la recherche de pays « exotiques »

En 2000, la Belgique restreint sa politique d'asile. Les annexes 26 bis⁵ se multiplient, et beaucoup de personnes en situation irrégulière quittent le pays. Un an plus tard, lors de la présidence belge de l'Union Européenne, la lutte contre la traite des êtres humains devient une des priorités du pays. Les Albanais sont les premiers visés. « Depuis, ils sont devenus beaucoup plus mobiles. Les victimes restent quelques semaines dans un endroit, avant de se déplacer, de plus en plus, vers des villes de moindre importance, ou à l'étranger », raconte Steven.

¹ Les réseaux albanais de traite des êtres humains, Rapport du Sénat de Belgique, 2000.

² Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Rapport annuel, 2001.

³ Rapport du Sénat belge sur la criminalité organisé en Belgique, 1998.

⁴ Rapport du Centre pour l'égalité des chances, *op.cit*

⁵ Décision de refus à la demande d'asile.

« La Belgique est seulement à une heure de l'Allemagne ou de la France », ajoute le magistrat Van der Sijpt. Certaines bandes albanaises opérant sur le territoire belge entretiennent des relations non seulement avec leur arrière-ban dans les Balkans mais aussi avec des bandes amies dans les pays voisins : au Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, en Grèce. D'ailleurs, la Belgique, les Pays Bas et le Nord de la France constituent une région de transit pour les filières de traite d'êtres humains ayant pour destination la Grande Bretagne et l'Amérique du Nord¹. « Le contrôle des Albanais sur la prostitution commence à diminuer. Ils se font supplanter par les Bulgares par exemple et en 2004, en attend aussi l'arrivé des proxénètes des pays candidats. Aujourd'hui les Albanais partent aussi vers l'Espagne ou la Norvège, des pays plus exotiques à leurs yeux », complète Steven.

Une autre activité illicite florissante reste celle de trafic des clandestins. Pour une somme variant entre 2 000 et 3 000 euros, les organisations albanaises prennent en charge le transport d'Albanie vers l'Europe. Dans la plupart des cas, la destination finale est le Royaume Uni. Elles trustent aussi, soit par contrainte, soit par accord², le transfert vers ce pays d'autre clandestins fournis par des organisations chinoises ou indo-pakistanaises. Huit Albanais ont ainsi été arrêtés, en février dernier, dans l'arrondissement de Termonde, à proximité de Bruxelles. Le groupe pratiquait le trafic d'êtres humains à grande échelle, et possédait des cellules actives en Italie, en Belgique et en Angleterre. Trente illégaux ont été découverts au moment de l'arrestation, de même que des véhicules, de l'argent, et des armes³.

_

¹ Rapport du Centre pour l'égalité des chances, op.cit

² Rapport du Sénat belge, 2000, *op.cit*

³ Communiqué de presse de la Police fédérale belge, 11.02.2003

1.4. L'ANGLETERRE, ULTIME ELDORADO

Réputé pour son « accueil » envers les immigrées, le Royaume-uni connaît ces dernières années un afflux très important de clandestins. Parmi eux, des criminels albanais. Leurs activités inquiètent de plus en plus la police anglaise.

En 1996, 616 clandestins sont détectés à l'entrée du territoire du Royaume Uni. Quatre ans plus tard, ils sont 16 000¹. La même année le pays reçoit, à lui seul, 20% des demandeurs d'asile de toute l'Union européenne (UE). La plupart des migrants passent au moins dans deux pays de l'UE avant de rejoindre l'Angleterre, parfois au risque de leur vie, en se cachant par exemple sous l'Eurostar durant le passage du tunnel. Principal attrait du Royaume : une attitude (supposée) plus clémente envers les immigrés, ainsi que des payements et des avantages plus élevés. Les organisations criminelles en profitent. Dernièrement, l'activité de ces groupes - plus particulièrement les organisations chinoises et albanaises - en matière de trafic d'êtres humains a augmenté².

« A côté de l'immigration illégale, les organisations albanaises se sont aussi impliquées dans la prostitution », affirme Edward Venning, officier des relations publiques au National Criminal Intelligence Service anglais. Près de 70 % des prostituées identifiées à Londres sont issues de réseaux de trafic d'êtres humains venant des Balkans ou des pays de l'ex URSS. Les criminels de la région, particulièrement des Albanais, prennent rapidement le contrôle du marché, devenant propriétaires des bordels et des saunas et utilisant de la violence pour arriver à leur but. À la différence de leurs prédécesseurs, Anglais ,Maltais ou Turcs

-

¹ National Criminal Intelligence Service (NCIS), Organised Illegal Immigration, 2000.

² NCIS, UK Threat Assessment, 2001.

naturalisés, les proxénètes albanais contrôlent fortement le marché, utilisant le trafic de leurs victimes comme droit d'acquisition de celles-ci¹. (???)

Les faits divers se multiplient dans la presse britannique, telle l'histoire de Nadia. Après avoir été abusée, marchandée, brutalisée quotidiennement, Nadia prend courage et décide de se révolter contre son proxénète albanais, aux yeux duquel elle est un investissement lucratif davantage qu'un être humain. Une très mauvaise décision ! Son souteneur est furieux quand Nadia lui annonce qu'elle ne veut plus vendre son corps pour lui. Chacune des filles qui travaillent dans son bordel lui apporte 2 000 livres par semaine. Que se passerait-il si toutes se mettaient à faire la même chose ? Dans sa tête, la réponse est simple : il faut faire un exemple de Nadia. Il ne veut pas la tuer, ni la battre à mort, seulement lancer un avertissement pour que les filles comprennent avec qui elles ont à faire. Calmement, méthodiquement, il prend un couteau, enfonce la pointe dans la joue de la fille et, parcourt ainsi tout le visage, la laissant marquée à jamais².

L'implication dans le trafic de drogue

La criminalité albanaise commence à inquiéter les forces de police anglaises dès 1995 quand, avec les demandeurs d'asile Kosovars, Angleterre quelques délinquants s'introduisent en Angleterre. Désormais, ils contrôlent plus de 80% de l'industrie du sexe à Londres³. « Au contrôle de la prostitution s'ajoute aussi le trafic de drogues. Mais pour l'instant cette activité est moins importante que dans d'autres pays européens », affirme Edward Vennings. Même si elles n'ont pas encore un impact visible dans le marché de l'héroïne en Angleterre, les organisations albanaises de trafic de drogues s'implantent. Quelques importations ont déjà eu

-

¹ NCIS, The threat from serious and organised crime, 2002.

² Evening Standart, A new brand of fear, by Steve Boggan, 11.11.2002.

³ Evening Standard, op.cit

lieu par voies terrestre, fruit des liens entre entre groupes implantés localement et organisations albanaises en Italie. Cette évolution préoccupe les Britannniques¹...

Au pays, leurs "collègues" contrôlent en effet déjà des routes clés de l'arrivée de l'héroïne dans l'UE. Leurs relations avec les Colombiens, comme avec les vendeurs turcs et les trafiquants bulgares ou roumains sont notoires. De leur coté, les Albanais se diversifient dans les drogues synthétiques et dans la production du cannabis, que les organisations criminelles ont importé en Angleterre avec beaucoup de succès ces dernières années, puisque la lutte contre ce stupéfiant n'est pas prioritaire.

_

¹ NCIS, UK Threat Assessment, 2002.

II LA DÉFICIENCE ALBANAISE

2.1. L'EFFICACITÉ EST MAL PAYÉ

L'exemple de Xhavit Shala montre que la volonté de combattre le crime organisé existe en Albanie. Mais elle n'est guère visible dans les décisions des dirigeants du pays. Histoire d'un directeur de police en mal de soutien.

Le rendez-vous est fixé dans un bar, vers 19 heures, le temps de finir quelques notes pour son dernier livre. En Albanie, beaucoup de personnes préfèrent les cafés aux bureaux pour parler. Sans doute parce que du temps du communisme tous les bâtiments étaient bourrés de micros.

Le bar se trouve juste à proximité du ministère de l'Ordre public, dans une petite rue qui remonte légèrement vers les ruines d'un ancien château de Tirana. À l'intérieur, il n'y a peu de monde. Dès son entrée, on le reconnaît tout de suite. Un dossier sous la main, pas d'uniforme, simple, souriant, c'est lui, Xhavit Shala, analyste criminel auprès du Ministère de l'ordre public. Il préfère s'installes à une petite table au fond du bar, loin des bruits et des oreilles trop curieuses.

En 1984, Xhavit termine les hautes études des affaires intérieures « avec des résultats excellents ». Il débute comme officier de police à Elbasan, une ville dans le centre de l'Albanie. Passionné de lettres. il est diplômé en langue et littérature albanaise en 1994. Cependant, il devient directeur des services secrets de la ville. Trois ans plus tard, lors des émeutes qui embrassent le pays après la chute des sociétés financières pyramidales, il est appelé dans la capitale, pour devenir directeur des services nationaux. Il y reste jusqu'en 1999, date où Spartak Poçi, le nouveau ministre de l'Intérieur, souhaite profiter de son expérience pour lutter contre le crime.

Eliminer les « bandes de gauche »

L'ex-numéro un des services secrets devient alors directeur de la police criminelle nationale et met tout de suite en route une stratégie qui commence à porter ses fruits : « J'ai commencé à combattre organisations criminelles des l'époque, on appelait "les bandes de gauche". Elles tenaient ce nom de leur contribution à la chute du gouvernement démocratique, qui avait aidé le Parti socialiste à récupérer le pouvoir. Ce qui leur donnait le droit de terroriser tout le monde ». Personne ne peut l'arrêter: ces organisations sont trop visibles pour être Arrestations protégées. et emprisonnements s'ensuivent, comme celui de la bande de Zani Caushi, un meurtrier qui s'était surnommé"le protecteur de Vlora", ville du sud de l'Albanie où les émeutes ont débuté.

Mais cette efficacité n'a pas le don de plaire à tous: le 9 novembre 2000, quelques jours après une conférence de presse annonçant la fin des « bandes de gauche » - le ministre de l'Intérieur est limogé. Xhavit, apprend de son successeur qu'il doit quitter son poste pour rejoindre Fier, autre ville du sud de l'Albanie, où il est nommé chef de la police du district.

Trois stratégies de lutte contre le crime

Xhavit ne baisse pas les bras. « À mon arrivée, Fier était l'épicentre de tous les maux : trafic et production de stupéfiants, trafic et traite des êtres humains, vente d'armes. Il y avait beaucoup à faire », raconte-t-il. « Depuis 1994, notre district tenait la première place dans la République pour la production du cannabis sativa », complètera Rrapi Vogli, porte-parole de la police de Fier. Le nouveau chef de police se met au travail et formule trois stratégies de lutte contre la drogue, la traite des êtres humains et des faut commencer armes. I1la sensibilisation.

En janvier 2001, une conférence régionale réunit les préfets, les sages des villages, les représentants de l'éducation et

de la santé des communes, ainsi que des représentants des services secrets, des procureurs et des juges. Une fois la collaboration mise en place, il ne reste qu'à lancer une action commune dans tout le district. Tout se fait entre les mois de janvier et d'avril, période de la production de la plante. « À l'époque, on cultivait le haschich comme du blé, et l'action a vite donné ses fruits », se souvient Xhavit. « En une année, la culture du été divisée par 60 et des centaines de milliers de plantes ont été saisies », complète Rrapi Vogli. Les résultats sont meilleurs du côté de la récolte des armes¹. La même formule est utilisée pour sensibiliser la population et la collaboration est généreuse. « On a récolté 7 % d'armes en plus de celles qui avaient été pillées dans le district de Fier. C'est que, depuis 1997, elles ont beaucoup circulé dans le pays », raconte Xhavit.

1

Un commissariat comme centre d'accueil

En septembre 2001, une autre conférence est organisée. Cette fois pour lutter contre le trafic des êtres humains. « On a fait le tour des 42 communes de Fier et des débats étaient organisés dans les écoles, pour sensibiliser les jeunes sur les attractions des trafiquants. Un autre but était de changer la mentalité des gens, pour qu'ils puissent voir les prostituées comme des victimes », raconte le porte-parole. Mais tout ne s'arrête pas là. Xhavit crée aussi le Centre d'accueil et de protection des victimes du trafic des êtres humains. Première de ce genre, elle est installée à l'intérieur de la cour du commissariat.

« Des petits businessemen de la ville nous ont aidé à récupérer trois containers, utilisées en 1999 pour les réfugiés Kosovars. Des habitants ont apporté ce qu'ils pouvaient : des lits, des couvertures, un poste de télévision, quelques chaises », raconte Rrapi Vogli. Un des containers est utilisé comme salle de lecture et de repos, ainsi que pour les

¹ Pendant les émeutes de 1997, tous les dépôts militaires sont pillés par la population. La plupart des personnes le font pour se sentir plus en sécurité dans un pays qui est tombé dans l'anarchie totale.

visites des familles. Les deux autres servent de chambres à coucher. « Le tout était isolé du reste du commissariat et surveillé par des caméras », ajoute Xhavit.

Une fois le Centre mis en place, les forces de police de Fier récupèrent les victimes du district, renvoyées en Albanie, sur tous les points frontaliers. Les filles qui acceptent de se faire aider restent dans le Centre de deux semaines à deux mois, le temps de les protéger pendant que la procédure pour arrêter les proxénètes est mise en route. Ensuite, soit elles retournent auprès de leurs familles, soit elles rejoignent d'autres centres d'accueil comme l'OIM. « Le Centre a accueilli 107 filles en tout. Pendant ce temps-là, on a pu arrêter 34 proxénètes rien que dans le district de Fier, soit deux fois plus que tous ceux arrêtés au niveau national », raconte Xhavit.

Un « think tank » pour la sécurité

L'efficacité de la police de Fier fait du bruit. Des télévisions étrangères comme

la Rai, TF1 ainsi que des médias allemands et belges envoient leurs équipes. Gert Ahrens, le chef de l'OSCE en Albanie participe à l'inauguration. Mais pas le ministre de l'Intérieur. « Il a d'ailleurs ordonné que les filles cessent d'être nourries aux frais de la police. Alors on a fait appel au business local, qui une nouvelle fois nous a assuré cinq euros par jour et par personne », se souvient Xhavit.

Le nouveau chef de police frappe de plus en plus fort. Les criminels lui répondent par deux attentats, auquel Xhavit échappe. En revanche, il ne peut rien contre les ordres de ses chefs. Lors d'une descente, un trafiquant de drogues est arrêté chez lui avec deux kilos d'héroïne. « Il y a des criminels à Fier qui ont financé les campagnes de certains députés, mais celui-ci avait d'autres relations, beaucoup plus importantes », raconte-t-il. En avril 2002, deux jours avant le jugement du trafiquant, Xhavit reçoit une lettre du Ministre de l'Intérieur : « Vous avez très bien travaillé mais vous

devez quitter votre poste immédiatement, en attendant une autre nomination ». Aucune autre explication. Deux jours plus tard, au tribunal, le trafiquant est libéré au motif que « quelqu'un d'autre a laissé l'héroïne chez lui. Il n'aurait pas été si innocent si j'avais encore été chef de de police », ajoute Xhavit désabusé. À son départ, le Centre est vite fermé. « Le chef du secteur anti-trafic et le vice directeur de la police ont tout de suite été remplacés », raconte Rrapi Vogli qui, lui, est toujours porte-parole.

Pendant un mois, Xhavit, soutenu par les médias, attend la nomination promise. « Il m'ont finalement trouvé un poste au Ministère de l'intérieur comme

analyste criminel. En Albanie, ça ne veut pas dire grand chose », ajoute-t-il.

Pourtant, encore une fois, il ne baisse pas les bras. En 2002, il crée le Centre albanais pour l'étude de la sécurité nationale, où avec des collègues, il élabore des nouvelles stratégies pour combattre le crime. À cela s'ajoute un livre qu'il vient de publier : « La sécurité nationale et les questions de l'intégration ». Il y parle de la vendetta, fléau de la société albanaise, ainsi que du trafic et de différents crimes. « Il n'est pas encore temps d'écrire sur les liaisons entre trafiquants et politiques. Je le ferais un jour, quand je serais plus en sécurité », assure l'ex-directeur des services secrets.

2.2. LE GOUVERNEMENT DES AFFAIRES

Le processus des réformes avance très lentement. Népotisme et lutte acharnée pour le pouvoir sont en Albanie les caractéristiques d'une gouvernance clanique.

Banlieue de Tirana, 29 mars 2003, le propriétaire d'un parc d'attraction est assassiné. Les constructions du genre poussent comme des champignons et personne « ne veut » savoir d'où vient l'argent. La victime, Fatmir Rama, à la tête d'un investissement de quelques millions d'euros, était recherchée par la police italienne pour trafic d'héroïne et avait déjà été condamnée dans la péninsule, vers le milieu des années 1990, à 28 ans de prison. Six mois avant son assassinat, la justice italienne avait demandé son extradition. Selon Khan, hebdomadaire albanais, les numéros de téléphone de dix députés ainsi que d'autres hauts fonctionnaires furent retrouvés dans son portable lors de l'enquête. Une des pistes s'orienterait vers un règlement de comptes et une liquidation pour éviter des ennuis à ses amis bien placés¹.

Avant son assassinat, la victime, Fatmir Rama, passait le plus clair de son temps autour d'une table avec ces amis. Son parc, son restaurant et son hôtel étaient devenus, très vite, l'un des endroit les plus fréquentés par les hommes politiques et les députés, « l'élite » comme l'on appelle en Albanie. Ceux-ci connaissaient bien son passé. Cela ne les empêcha jamais de le fréquenter, sous prétexte qu'il a déjà été amnistié en 1997 ².

_

¹ Klan (hebdomadaire albanais), 10.04.2003

² Gazeta Shqiptare, 07.04.2003

Des députés liés aux trafics

Quelques jours après cet assassinat, les insultes fusent au Parlement albanais. Les députés démocrates de l'opposition accusent le Parti socialiste au pouvoir de liens avec le crime. Les noms de quelques députés socialistes et d'un ex-premier ministre sont cités. Ce qui n'est pas chose rare dans un pays où un député communistea été jusqu'à tirer un coup de revolver sur un collègue de l'opposition à l'intérieur même de l'enceinte du Parlement. Dans le pays, le mot « député » rime d'ailleurs souvent avec « trafiquant », ce qui est devenu une sorte de blague nationale et tout le monde en rit.

La réalité est plus dure. « Quand j'étais chef de la police de Fier, il y avait un trafiquant de drogues qui utilisait le nom d'un député socialiste de la zone comme une sorte d'immunité », raconte Xhavit Shala. « Il est difficile d'arrêter quelqu'un avec une telle protection », avoue-t-il. Le policier a donc décidé de jouer autrement. « J'ai appelé ce député qui connaissait bien mon travail ainsi que mes relations avec la presse locale pour lui dermander s'il était vrai qu'il protégeait cet homme. Il a tout nié en bloc. C'est seulement après ce coup de fil que j'ai procédé à l'arrestation du trafiquant », raconte l'ex-chef de la police.

« En Albanie il y a une spécificité étonnante et bizarre des liens entre certains hommes politiques et les trafiquants », avance Marko Bello, député socialiste et membre de la commission parlementaire de l'intégration dans l'Union Européenne. « À la différence de nos voisins des Balkans, où des organisations criminelles peuvent être au service des hommes politiques tout en restant discrètes, chez nous, elles sont très visibles. Ainsi, pendant les élections, on ne s'étonne pas de voir certains candidats bras dessus, bras dessous avec des trafiquants. Ce sont ces derniers qui financent leur campagnes », affirme-t-il.

L'Etat informel

En 1997, lors de la chute des sociétés financières pyramidales, plus de la moitié des Albanais perdent l'argent investi dans ces dernières. « Ils n'étaient pas aussi stupides que le monde entier les a cru », explique le publiciste Fatos Lubonja¹. « Tous savaient que l'argent ne pond pas d'argent aussi facilement. À l'époque, leur assurance résidait dans la complicité des politiciens avec ces sociétés dans le blanchiment d'argent, d'abord au profit personnel des hommes politiques et donc du pouvoir, mais aussi au profit de tous », poursuit-il. C'est le début de la création d'un « Etat informel » qui, avec le temps, devient plus important que la construction et le renforcement des institutions gouvernementales. À l'époque, le slogan du président démocrate du pays, Sali Berisha, est : « Le monde nous aide et nous on gouverne ». « Les structures de cet Etat informel, créé lors du gouvernement démocrate et hérité par le gouvernement actuel socialiste, font que, en Albanie, on ne distingue pas où termine le criminel et où commence le businessman ou le politique», analyse Lubonja.

Douze ans après l'éruption du volcan communiste, l'Albanie demeure une jeune démocratie assez instable. Selon la Commission européenne, des progrès relatifs ont été accomplis en termes de stabilité et de dialogue entre les forces politiques, mais les acquis dans ce domaine sont très fragiles et susceptibles de disparaître rapidement. Les quelques avancées enregistrées dans la fonction publique, y sont malheureusement contrebalancés par des cas de nominations politiques et de népotisme dans un certain nombre de secteurs fondamentaux. La société civile continue d'être faible et le gouvernement ne consent que des maigres efforts pour appuyer son développement². Pour Bruxelles, il reste nécessaire d'y développer et d'y consolider durablement une culture démocratique d'avantage fondée sur le consensus l. « En réalité, ici, la guerre politique – on peut aussi l'appeler débat ou dialogue - est animée d'une

¹ Ecrivain, analyste et journaliste, Fatos Lubonja est parmi les rares intellectuels albanais à dénoncer fortement les liens des hommes politiques avec le crime.

² Albanie, stabilisation et association, op.cit

seule et unique motivation : le pouvoir, comme source de domination, de profits personnels et de plaisir, et seul but des partis, des individus, ou des clans», poursuit le publiciste.

Népotisme et gouvernance clanique.

La lutte pour le pouvoir, ainsi entendu, n'est pas seulement un enjeu entre les deux grands partis du pays. Elle fait rage au sein même du parti au gouvernement.

En été 2001, quelques députés socialistes forment un mouvement appelé « catharsis », avec pour objectif de « corriger les phénomènes dangereux au sein du parti ». En fait, il s'agit clairement de s'attaquer au Premier ministre en poste, Ilir Meta, accusé de transformer peu à peu le gouvernement en une source de profit pour son clan. « Son autorité augmentait. Il y avait un transfert des décisions du parti vers le gouvernement et, au même moment, un trafic d'intérêts avec des promesses de nominations », se souvient Petro Koçi, député socialiste et un des fondateurs du mouvement. Le Parti socialiste se scinde en deux : d'un côté les partisans de Meta, de l'autre ceux du chef historique du parti, Fatos Nano.

Commencent alors les accusations de corruption et de trafic dirigées contre les ministres du gouvernement. Ilir Meta tente de résister en acceptant de remplacer quatre de ses exécutants.. Il doit cependant céder la place, début 2002, à un nouveau Premier ministre, Pandeli Majko, l'une des figures les plus "honnêtes" des socialistes. « . Pandeli Majko n'a pas tenu longtemps face aux querelles intestines du parti, et il a vite été remplacé. C'est là un exemple du pouvoir de "l'Etat informel" contre l'Etat formel», explique Fatos Lubonja. « En fait, Fatos Nano, le chef du parti, a utilisé le mouvement catharsis pour ses intérêts », complète Petro Koçi.

L'Albanie connaît l'instabilité gouvernementale pendant les sept premiers mois de 2002. Trois premiers ministres se succèdent jusqu'en été. Le processus des réformes en souffre évidemment beaucoup. Mais les réformes ne sont pas la priorité du troisième premier ministre, Fatos Nano, qui, violentant le règlement interne du parti, en reste aussi le chef. .

¹ Albanie, stabilisation et association, Rapport de la Commission Européenne, 2003.

« *Catharsis lui a servi à gérer lui seul l'ensemble du pouvoir* », affirme avec regret Petro Koçi. Son ennemi juré, Ilir Meta, est vice-premier ministre et Pandeli Majko devient ministre de la Défense. Quelques anciens ministres du gouvernement Meta accusés par Fatos Nano de corruption ou de trafics font aussi parti du nouveau gouvernement.

Ce qui est sûr, c'est que Catharsis n'a pas vraiment éliminé les phénomènes dangereux. Au cours de l'été 2002, le nouveau gouvernement a introduit de très nombreuses modifications aux postes clés de l'administration des douanes, sans tenir compte des procédures juridiques obligatoires. Ces modifications ont eu pour effet de déstabiliser le fonctionnement global de ces dernières. En outre, des systèmes inhabituels de contrôle du transit ont été introduits pour des biens sensibles soumis à accises, comme le transport sous escorte de pétrole et de cigarettes, une fois encore contre l'avis d'experts de la Commission européenne¹. « Au pays, les organisations criminelles s'adaptent au nouveau pouvoir, qui jure combattre le crime organisé, en investissant dans l'économie pour blanchir l'argent sale ²», entonne Fatos Klosi, chef des services secrets albanais. Aucune législation appropriée n'est encore adopté dans le pays pour renforcer la prévention du blanchiment des capitaux et, moins encore pour faire en sorte qu'il soit poursuivi en justice. A ce jour, aucune condamnation n'a été prononcée pour les faits liés à ce problème³. « Sans l'industrie du crime, ceux qui se contentent des restaurants somptueux et des voitures qui donnent à l'Albanie un visage européen seraient moins enthousiastes puisque les trois quarts partiraient en fumée. On en serait encore aux vélos pour circuler dans les rues de Tirana, et une bonne partie des gratteciel qui poussent tous les jours n'offriraient pas des appartements luxueux pour l'élite de la politique et du crime », dénonce Fatos Lubonja.

¹ Albanie, stabilisation et association, op.cit

² Allocution du chef des services secrets albanais devant le parlement albanais, 09.04.03.

³ Rapport de la Commission, 2003, op.cit

Et l'opposition ? « Elle n'a pas la capacité de corriger le gouvernement puisqu'elle ne possède ni les personnes, ni les alternatives valables pour le faire », poursuit le publiciste. « Même le consensus sur le président de la République est un accord à la byzantine. Personne ne sait en Albanie ce qui a été dit entre les deux chefs des plus grands partis du pays, sauf qu'on a un nouveau président consensuel », ajoute-t-il

Quant aux 140 députés albanais, qui avaint avaient jusqu'au 31 mars pour déclarer leurs richesses, ils ne l'ont toujours fait. Ils se défendent de tout laxisme, estimant devoir attendre la sortie d'une nouvelle loi sur la déclaration des richesses — un projet toujours en débat à la Commission parlementaire de l'économie — plutôt que de répondre aux critères de la loi actuelle, toujours en vigueur. Ils se sont biens gardés également de voter la constitution de la commission parlementaire qui doit s'occuper des formulaires de déclaration des richesses, que les députés devront rendre un jour¹.

¹ Gazeta Korrieri, 01.04.2003.

2.3. LES TENTATIONS DE LA POLICE

Les forces de l'ordre, mal payées, manquent de moyens et de professionnalisme. Les préférences politiques interviennent encore au plus haut de la hiérarchie de la toute récente Police d'Etat et la sauvegarde des frontières reste insuffisante.

Tirana, 8 heures du matin. La journée du travail commence au commissariat n° 2. Chacun des 20 inspecteurs faoit rapport sur ses activités de la veille ainsi que les pistes à suivre pour la journée qui commence. La routine ! Le commissaire en chef écoute, distribue les ordres et répartit les moyens. Aujourd'hui encore, la seule voiture du service ira à l'équipe n° 1, qui suit depuis une semaine une piste « sérieuse »: une personne soupçonnée de trafic de stupéfiants. « *Un petit poisson, les gros on peut pas les pêcher* », avoue Adrian, un des inspecteurs de la cellule de lutte contre le crime organisé. Dans son bureau, trois collègues se partagent une machine à écrire. Pour appeler sur des portables, il faut gentiment demander au commissaire en chef et, surtout, bien utiliser les... dix secondes à disposition. Après, la ligne est automatiquement coupée.

À 28 ans, Adrian compte quatre ans d'activité dans la police et son salaire mensuel se monte à un peu plus de 200 euros. La moitié de la somme est investie dans la location de son appartement; le reste ne suffit pas à nourrir convenablement les deux enfants. Heureusement, sa femme travaille et sa famille lui prête de l'argent dans des situations difficiles. « Il y a aussi certaines stimulations financières : 40 euros dans les cas où nous arrêtons quelqu'un "d'important". Mais vous savez, la personne en question peut payer vingt ou trente fois plus pour être libéré », affirme-t-il.

Les frontières, source de richesse

Mercredi 16 avril 2003, Adrian est très inquiet. Deux de ses amis, contrôleurs à l'unique aéroport civil albanais « Mère Teresa », viennent d'être arrêtés pour avoir facilité le passage illégal de six clandestins vers Belgrade. Ces derniers, refoulés par la police serbe pour détention de faux documents, ont témoigné au retour les avoir soudoyé avec 3 000 euros. « Ce boulot est un couteau à deux lames. Ils n'auraient rien fait sans l'ordre de leur chef, sinon ils étaient transférés dans des postes moins importants. S'il y a un pépin, c'est toujours eux qui payent », commente Adrian.

« Cela fait longtemps que l'aéroport est connu comme centre de passage des clandestins, et les policiers arrêtés étaient soupçonnés depuis longtemps pour leur activité », explique Petrit Veizi, directeur du Service de Contrôle de l'Intérieur¹. Mais c'est la première fois que des uniformes bleus de l'aéroport sont menottés pour corruption. Selon des sources officielles — Ministère de l'intérieur et Procureur général —, si les enquêtes sur le trafic des êtres humains ont été entamées depuis 1994, jusqu'à aujourd'hui, personne n'a été arrêté « faute de preuves ».

Pour la Commission européenne, la gestion des frontières en Albanie est insuffisante. Les incidents isolés sont toujours trop fréquents et le recours à l'analyse de risque et aux activités de renseignements demeurent défectueuses, ce qui rend inefficace la lutte contre les trafics et la contrebande². La seule mesure prise de temps à autre est le licenciement, le transfert ou le recyclage dans d'autres postes des personnes « soupçonnés »³.

La police des frontières ou celle des douanes restent, malgré tout, les endroits les plus convoités dans le métier. « Le salaire officieux atteint des milliers d'euros en peu de temps.

_

¹ Ex service de l'information de l'ordre, une sorte de police des polices.

² Albanie, association et stabilisation, rapport de la Commission, 2003.

³ Fatos Hakorja, Gazeta Dita, 17.04.2003.

Mais il faut avoir des amis ou payer une grosse somme d'argent pour y trouver une petite place », confesse Adrian.

Dépendance politique et manque de formation.

Adrian, lui, a fait les hautes études du Ministère de l'intérieur. Ce qui n'est pas le cas pour tout le monde. « Après la chute du communisme, les forces de police ont été remplacées à 80 % par le nouveau gouvernement démocratique. Le changement se faisait plutôt sur la base des préférences politiques, sur le dos du professionnalisme. Il suffisait de signer un papier pour être policier. Les forces de l'ordre en souffrent encore aujourd'hui », explique Ëngjëll Hysi, directeur des relations publiques auprès du Ministère de l'intérieur.

Depuis 1997, la police albanaise a subi une réforme sérieuse, législative et structurelle à la fois. En 1998 elle devient police d'Etat (police civile) alors qu'avant elle dépendait auparavant du Ministère de la défense. Au niveau structurel, elle est désormais décentralisée dans les douze régions albanaises. La police criminelle, avec ses structures anti-drogues, anti-trafics, anti-crime organisé et anti-terrorisme n'apparaît qu'en 2002. La création de ces dernières crée des conflits entre services censés poursuivre les mêmes objectifs, mais elles répondent à un manque crucial de personnel, notamment dans le secteur anti-drogues quand on voit qu'en Albanie on saisit cinquante fois mois de stupéfiants que dans les pays voisins 1.

Le porte-parole Hysi est optimiste : « Plus de 60% des forces de l'ordre ont aujourd'hui subi différentes formations de la Mission d'assistance des polices européennes (MAPE) mais aussi de l'Interfoza italienne et de l'ICITAP américaine. A vec les critères de sélection, nous sommes descendus de 16 000 forces en 1997 à 12 500 en 2003 », poursuit-il.

Cependant, à en croire le dernier rapport de la commission européenne, ces chiffres ne traduisent pas la réalité de la réforme. La police judiciaire, autre structure récente, n'est ni formée ni équipée pour s'acquitter de ses tâches, notamment pour ce qui est de la lutte contre

la criminalité organisée. La gestion des activités de la police connaît des défaillances permanentes, et même ses missions de base, telles que les patrouilles, sont mal coordonnées. Enfin, si les procédures de sélection des fonctionnaires de police se sont quelque peu améliorées, mais les interventions politiques restent fréquentes dans ce domaine. En conséquence, la corruption est encore très répandue et susceptible d'affecter tous les niveaux de la hiérarchie².

Dans la réalité, la réforme – qui aurait dû prendre fin en 2001 – avance à petits pas et, l'introduction, en avril 2003, de la nouvelle loi sur les grades est un exemple des interférences politiques. La plupart des directeurs des polices dans les régions ne remplissent pas ses critères. Les curriculum vitae de ces derniers sont demandés depuis longtemps. Mais le Ministère de l'Intérieur refuse de les donner sous prétexte « qu'il s'agit de données personnelles »³. L'année dernière, un rapport confidentiel de la Commission Européenne évoque des sommes de centaines de milliers d'euros mises en jeu pour l'obtention d'un poste de directeur de police.

Pour le moins, l'introduction de la loi sur les grades s'est accompagnée d'une augmentation de salaire selon les titres. Adrian, lui, empochera 40 euros de plus! Ce qui ne lui permet toujours pas de terminer ses fins de mois.

.

¹ Allocution du Procureur général, Theodhori Sollaku, devant le Parlement albanais, 10.03.2003.

² Rapport 2003, op.cit

³ Gazeta Dita a en effet trouvé et publié les curriculum vite des directeurs de police, et seulement trois sur douze méritait le grade de colonel, 28.03.2003

2.4. UNE JUSTICE QUI FAIT SES LOIS

L'Etat de droit en Albanie est loin d'être efficace. Juges et procureurs sous-payés payés,, mal formés et mal équipés, rendent rarement justice. La population perd confiance.

Côte albanaise, 27 juillet 2002. Deux *scafisti¹* sont arrêtés en flagrant délit par la police de Vlora à bord d'un zodiac, à proximité de Karaburun, péninsule au sud-ouest du pays. Lors de l'enquête, ils déclareront que le bateau pneumatique est la propriété d'une troisième personne et qu'il est utilisé pour le trafic des clandestins. Le jour du jugement, le 10 mars suivant, au tribunal de la ville côtière, le procureur, preuves à l'appui, demande la condamnation des deux pilotes à respectivement 18 et 9 mois d'emprisonnement. Il requiert quatre ans de prison pour le propriétaire, absent ce jour là, pour avoir facilité le passage illégal de la frontière. Le juge principal de Vlora conclut à l'innocence du propriétaire du zodia c« pour manque de preuves », et clôt l'affaire par une amende symbolique¹.

« Nous avons de très bons rapports avec la police, mais c'est le contraire avec le tribunal », explique Petrit Çano, premier Procureur de la ville. « Il y a eu quelques affaires mal jugées au tribunal de la première instance. Et nous avons été obligés de faire appel pour qu'elles soient rejugées », poursuit-il. Il en compte sept en tout depuis le début de 2003. Quelques jours plus tôt, un autre trafiquant de clandestins était libéré alors que l'accusation demandait trois ans de prison. Responsable de ces décisions, toujours le même magistrat, le juge principal de Vlora, réputé ne pas avoir la main très lourde contre les affaires de drogues, de trafics et d'autres crimes importants². « Ce n'est pas très motivant pour les procureurs quand on sait qu'il s'agît d'une des régions les plus chargées en infractions pénales de la République, soit de 700 à 800 par an », avoue Petrit Çano. « Et c'est aussi très dangereux

¹ En albanais, les conducteurs du pneumatique.

puisque le propriétaire du zodiac, qui a été innocenté, est aujourd'hui impliqué dans une affaire de meurtre. En attendant la décision de la Cour d'appel, ça peut aussi arriver à des procureurs », poursuit-il. Les experts estiment que la corruption dans les tribunaux est le symptôme d'une affection très importante dont souffre la société albanaise : la perte de confiance dans la justice. Elle se traduit dans le sentiment, très partagé en Albanie, que le meilleur moyen de faire justice est de la soudoyer ; et si cela ne marche pas, de se faire justice soi même³.

Un Etat de droit déficient

Au nombre des réformes engagées, les progrès du système judiciaire sont très limités. La justice reste un maillon faible. Ses infrastructures sont généralement rudimentaires. Les magistrats, les procureurs, les avocats et le personnel administratif ne sont pas toujours suffisamment formés. La corruption et les fautes professionnelles au sein du système constituent toujours un problème majeur et affectent tant les juges que les procureurs. Selon les autorités albanaises, durant l'année 2002, douze procureurs ont ainsi été démis de leurs fonctions et 23 ont fait l'objet d'autres mesures disciplinaires. Cinq juges ont également été démis et deux autres ont reçu un blâme. Cependant, aucun n'a été poursuivi en justice.

Le non-aboutissement des poursuites judiciaires engagées contre les graves infractions pénales est particulièrement préoccupant. Selon le bureau du Procureur général, sur 213 affaires concernant des trafiquants poursuivis au cours des neuf premiers mois de 2002, seuls 37 sont jugés. Dans 176 cas, les poursuites ont finalement été abandonnées, pour cause « d'impossibilité de rassembler des preuves suffisantes » ou vices de procédure. Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, au cours de la même année, moins de cinq procès se sont

¹ Zenepe Luka, gazeta Koha Jone, 11.03.2003.

² Koha Jone, op.cit

³ Ilir Aliaj, *Albanian Daily News*, 02.04.2003.

soldés par des condamnations à des peines supérieures aux peines minimales prévues dans le code pénal¹.

Beaucoup de personnes jouent aussi avec les délais de préventive. Selon le code pénal albanais, celuo-ci prend fin au bout de douze mois si les infractions reprochées sont justiciables de plus de dix années d'emprisonnement, de six mois si le crime est moins important. La population carcérale albanaise s'élève à 1 800 détenus (étonnant, ça n'est pas beaucoup) les prisons, surpeuplées, restent dans un état déplorable. Quelque 400 personnes condamnés à l'emprisonnement sont toujours détenus dans des postes de police². Ces retards facilitent beaucoup la liberation des prévenus.

Il arrive que la justice albanaise fonctionne très bien! Le 5 avril 2003, un homme a ainsi été condamné à trois ans de prison pour de simples coups et blessures. Ce qui lui est reproché : avoir frappé un chauffard qui avait renversé sa fille puis refusé de la transporter à l'hôpital, sous prétexte qu'il n'était « qu'un rom »... La justice albanaise utilise ainsi très bien les peines maximales quand elle veut, et dans délais les plus courts¹.

¹ Albanie, association et stabilisation, Rapport de la Commission européenne, 2003.

² Op.ci

III LA RÉPONSE INADAPTÉE DES QUINZE

¹ Eduart Frangaj, Gazeta *Korrieri*, 06.04.2003.

3.1. UNE COOPÉRATION POLICIERE AU POINT

MORT

L'ouverture d'un Centre anti-trafic en Albanie a apaisé dans un premier temps l'inquiétude des Quinze. Italiens, Grecs et Allemands se sont invités au projet, mais n'ont jamais pu tomber s d'accord sur un quelconque statut. Deux ans après son inauguration, le Centre n'est toujours pas opérationnel.

Bruxelles, 27 février 2003. Le conseil des ministres de l'intérieur et de la justice entend tonner l'allemand, Otto Schily, très en colère, contre ses collègues « Il n'y a aucun signe d'engagement de la part des autorités de ce pays, pour que le Centre régional antitrafic de Vlora puisse porter ce nom », reproche-t-il, lors des discussions sur la criminalité organisées dans les Balkans du Sud-Est. Le lendemain, les parlementaires albanais demandent des explications au Ministre de l'intérieur Luan Rama, mais n'entendront que des insultes de la part de ce dernier, lui aussi, très en colère contre ses collègues allemands. Le représentant allemand du Centre, a en effet quitté,

quelques jours plus tôt, son bureau de Vlora... pour ne plus y revenir.

Tout commence en fait en juillet 2000, quand Spartak Poçi, à l'époque ministre de l'Intérieur, propose à son collègue italien, Enzo Bianki, la création d'un Centre anti-trafic pour la région des Balkans, basée à Vlora, la ville la plus problématique aux yeux des italiens. Une première dans ce genre, puisqu'il il s'agit à la base d'un projet de coordination, d'échange d'informations ainsi d'organisation d' opérations conjointes pour combattre les différents trafics. Les Américains sont les premiers à s'y intéresser et veulent y contribuer en tant

que consultants. Les Grecs et les Allemands rejoignent aussi le projet.

Le 1er mars 2001, ils sont tous réunis à Tirana pour ezntériner, dans une ambiance enthousiaste, leur coopération à cette initiative « très ambitieuse ». Un groupe de travail se met en route pour fixer, dès le mois suivant, les modalités de fonctionnement ainsi que la future structure du Centre.

Sept mois plus tard à peine, le 15 octobre 2001, le Centre est officiellement inauguré. Mais son statut n'est toujours pas arrêté. Les Albanais demandent son internationalisation. Mais les Allemands et les Grecs s'y opposent. Les quatre participants ne tombent jamais d'accord sur son éventuel mandat.

« C' est aux trois autres parties de prendre une initiative pour aller de l'avant puisque l'Allemagne est moins touchée par la criminalité des Balkans », explique Helmut Schröder, ambassadeur à Tirana. « Faux. puisque Les Italiens ont à maintes fois cherché à commencer, même sans statut, mais les Allemands, sceptiques, n'ont pas accepté », répond Bruno Campria de l'ambassade italienne. « On ne sait pas encore qui doit payer les téléphones ou les voitures. voulez-vous comment commencer », justifie l'ambassadeur Schröder. « Nous avons lancé l'idée et offert l'ex villa du dictateur dans le sud comme siège. Les modalités sont l'affaire des puisqu'ils autres plus ont d'expérience », argumente Ëngjëll Hysi, porte-parole au Ministère de l'Intérieur albanais. Les Grecs, eux, se contentent d'un chaleureux « sans commentaire ».

Sur place, on ne peut qu'être frappé par l'absence de moyens. Mis à part un ordinateur à l'accueil, le Centre n'est toujours pas équipé. Sur les portes, on peut lire les noms des pays participants, mais toutes sont fermées à clé. Seuls quelques soldats gardent l'ex-villa du dictateur. « Pendant deux ans, les équipes sont restées à bras croisés. C'est pourquoi les Allemands sont partis », raconte Bruno Campria. « Au cours de ces deux ans, le

Centre a été inauguré trois fois, par trois ministres différents. Les Albanais ont eu ce qu'il voulaient : une belle façade », dénonce Helmut Schröder. « Nous on peut s'occuper du coût, mais il faut changer l'emplacement du Centre, puisque les trafics aussi se sont déplacés du sud-ouest de l'Albanie », poursuit-il. Au Ministère allemand, on se refuse à donner d'autres explications puisque la question est « très sensible ». Après deux ans, des discussions sont toujours en cours.

Tout dernièrement, le Ministère de

l'intérieur albanais a proposé une alternative : puisque la coopération avec les Occidentaux n'est pas fructueuse, pourquoi ne pas passer d'un Centre antitrafic qui ne marche pas à un Centre balkanique pour les polices de la région. Les ambassadeurs des Quinze à Tirana doivent se rendre au sud pour décider de la modification du projet, qui cette fois concernerait la Macédoine, la Serbie-

Monténégro et l'Albanie¹. Pour l'instant, les trafiquants n'ont pas à s'inquiéter.

¹ Ani Ruçi, Deutche Welle, 17.06.2003.

3.2 LA CONTRIBUTION COMMUNAUTAIRE

Présente en Albanie depuis la chute du communisme, l'Union européenne investit pendant dix ans sur l'infrastructure ou d'autres urgences humanitaires, avant de s'attaquer, en 2001, au crime organisé et à la mise en place d'un Etat de droit. Ses contributions ne sont pourtant pas à la hauteur des inquiétudes.

Entre 1991 et 2001, dans le cadre du programme Phare, le budget communautaire a programmé pour l'Albanie aide financière d'environ un milliard d'euros. Ce montant couvre la plupart des secteurs : aide humanitaire, aide macro financière, infrastructures, agriculture, santé, éducation, éforme de l'administration publique, système judiciaire et application de la loi, démocratie et les droits de l'homme, et enfin coopération financière¹.

Cependant, la mise en œuvre du programme est effectuée par les autorités albanaises et par l'intermédiaire d'unités de gestion de projets (UGP) qui, dans de nombreux cas, ne disposent pas de ressources humaines et financières suffisantes pour assurer une exécution efficace et respectueuse des délais. Résultat: « Moins de 70 % de l'argent alloué à pu être déboursé en Albanie et ce sont les fonds spéciaux qui ont été les mieux dépensés, comme l'aide alimentaire en 1992, ou suite à la crise du Kosovo en 1999 », explique José Sanchez, responsable politique pour l'Albanie à la direction générale des relations extérieures (DG Relex) de la Commission. « Outre la corruption généralisée dans le pays, les erreurs de procédure et le manque d'experts du côté albanais se sont combinées avec la lourdeur et la bureaucratie européenne », poursuit-il. Au cours de ces dix ans, la réforme de l'administration publique – dont le système judiciaire et l'application de la loi – n'a mobilisé que 10% du financement. Les priorités restent l'infrastructure, l'eau et l'agriculture.

-

¹ Rapport de la Commission, 2003.

En 1999, l'Union européenne (UE) propose un nouveau Processus d'association et de stabilisation (SAP) à cinq pays des Balkans, dont l'Albanie et, la même année, le pays bénéficie des préférences autonomes de marché avec les Quinze. Un an plus tard, le Conseil européen de Lisbonne-Feira déclare que tous les pays SAP sont des candidats potentiels pour devenir un jour membres de l'UE. C'est en 2000 aussi que les produits albanais auront accès au marché européen, exemptés des droits de douane. Sur cette base, le nouveau programme d'assistance communautaire à la reconstruction, au développement et à la stabilisation (CARDS) apparaît en 2001.

À la différence de Phare, ce nouveau programme met l'accent sur de nouvelles priorités : justice et affaires intérieures – notamment le renforcement du système judiciaire et de l'ordre public, l'amélioration de la gestion des frontières et la lutte contre la criminalité organisée, la fraude et la corruption – renforcement des capacités administratives, développement économique et social, environnement et ressources naturelles, stabilisation démocratique.

Un total de 181,4 millions d'euros est alloué à l'Albanie pour la période 2001-2004. La priorité aux infrastructures disparaît au profit du développement de la communauté locale, avec 21 %. La justice et les affaires intérieures représentent le plus gros morceau, avec 45 % de la somme .La démocratie et la société civile ne mobiliseront qu' 1 % seulement¹. « Le nouveau programme est moins étendu que PHARE, et plus focalisé sur des domaines qu'on a estimé plus importants pour le développement du pays », explique José Sanchez. En effet, 16 millions en moyenne sont prévus chaque année pour la justice et les affaires intérieures, soit, quasiment la somme que l'Italie dépense pour son 28^e groupe naval, présent en Albanie.

Dans le cadre de la réforme de l'aide extérieure de l'Union européenne, la gestion des programmes communautaires à été déconcentrée. La délégation de la Commission européenne

-

¹ CARDS programs in Albania, EC Delegation.

au pays devient donc officiellement responsable de la mise en œuvre du programme CARDS, depuis le 1^{er} décembre 2002. « *L'objectif était de mieux gérer le système, d'échapper à la lourdeur des procédures communautaires mais aussi pour renforcer la délégation en Albanie* », explique José Sanchez.

En mars 2003, le programme national pour 2001 vient seulement d'être entamé et celui de l'année 2002 n'a pas encore commencé.

Mais la coopération européenne en Albanie s'appuie aussi sur d'autres structures. La mission d'assistance policière de la Communauté européenne en Albanie (PAMECA) compte un effectif de 15 personnes venues des Etats membres et 21 Albanais pour le staff local. Elle a remplacé, en effet, la mission MAPE qui, dirigée par l'Union européenne occidentale (aujourd'hui intégrée à l'Union européenne), assistait la police albanaise depuis 1997. L'objectif de PAMECA est d'aider à la création d'un service policier plus efficace, de mieux gérer les ressources financières et, surtout, de coordonner son travail avec l'autre structure de la Communauté en Albanie : la Mission de l'assistance des douanes (CAM-A). « C'est vrai que quinze européens pour 12 000 Albanais, c'est peu. Mais notre but n'est pas de faire le travail d'autrui, comme en Bosnie où on compte plus de 400 policiers européens. Nous ne sommes là que pour assister », poursuit José Sanchez. D'autant qu'ils ne sont pas seuls, il y a en Albanie cent unités de l'Interforza et de la Guardia di Finanza italiennes.

En guise de conclusion : 2003, une chance pour l'Albanie

Grecs et Italiens président l'Union européenne. Pour des raisons géographiques évidentes, le rapprochement avec les Balkans, l'immigration et la politique d'asile font partie de leurs priorités.

Le 31 janvier 2003, sous présidence grecque, les négociations en vue de la signature d'un accord de stabilisation et d'association sont lancées officiellement à Tirana par le président de la Commission européenne, Romano Prodi.

Les présidences grecques et italiennes en 2003 sont une chance pour l'Albanie. Si l'Union européenne est l'origine de la plupart des importations albanaises et la destination de pratiquement toutes les exportations du pays, l'Italie est le partenaire le plus important en termes d'échanges commerciaux et d'investissements étrangers (IED). En 2002, les importations albanaises en provenance de la péninsule représentent plus de 30% des importations totales du pays et les exportations 70%. Leur coopération porte sur des questions essentielles telles que la lutte contre les trafics illicites et l'approvisionnement énergétique. La Grèce est le deuxième partenaire économique de l'Albanie et en termes d'échanges commerciaux le deuxième investisseur dans le pays¹. L'Italie compte 170 000 Albanais régularisés et la Grèce presque deux fois plus. À la frontière avec l'Albanie, ils sont aussi les deux pays européens les plus touchés par la criminalité albanaise.

La lutte contre le crime organisé dans la région ainsi que le rapprochement des Balkans de l'UE sont placés en tête des priorités de la Présidence grecque. Elle propose ainsi

la revalorisation du Processus de stabilisation et son adaptation au défi de l'élargissement. Le PSA pourrait être enrichi des éléments du processus d'adhésion comme : l'intensification et le développement de la pratique du « jumelage », pour exploiter les savoir-faire des Etats membres; la participation accrue des pays PSA aux programmes communautaires; l'aide dans le domaine du contrôle des frontières, avec des experts du processus de l'adhésion...etc. Les Quinze ont déjà signé une plus grande collaboration des polices européennes avec les pays tiers, par le biais d'unités spéciales présentes dans ces pays, ainsi qu'un renforcement d'Europol. En outre, les négociations en vue de la signature d'un accord de réadmission sont en cours avec l'Albanie. Les Grecs organisent aussi un sommet UE-Balkans pour le lendemain du Conseil européen de Thessalonique. Leur objectif : montrer que la région demeure une priorité pour l'UE et se trouve en tête de son agenda².

«L'Union sera incomplète tant que les pays des Balkans occidentaux n'y figureront pas ¹», assure de son côté Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, le 21 mai 2003, lors de la communication de la Commission sur l'intégration européenne des Balkans occidentaux. Une contribution au sommet de Thessalonique destinée à donner un coup d'accélérateur à ce processus. Principale innovation: l'introduction de « partenariats pour l'intégration européenne », inspirés du processus de pré-adhésion. Ces partenariats recenseront les actions à entreprendre en priorité et pour lesquelles les participants devront élaborer des plans d'actions, assortis d'un calendrier des progrès à réaliser. La communication propose aussi que les pays des Balkans soient invités à s'associer aux déclarations et positions communes des 25 dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune. Le budget alloué au programme CARDS devrait être revu à la hausse. Chris Patten indique qu'une proposition de 210 millions d'euros pour 2004-2006 (70 millions annuels) est sur la table de l'autorité budgétaire.

¹ Rapport de la Commission, 2003, op.cit

² Priorités de la Présidence grecque concernant les Balkans occidentaux, 17.03.2003.

La démarche de la Commission est fortement encouragée par l'Italie et la Grèce. Cette dernière veut aller encore plus loin. Elle propose de rendre les pays des Balkans éligibles aux fonds de pré-adhésion – l'aide actuelle est fournie au titre de l'action extérieure – et de fournir 300 millions d'euros supplémentaires chaque année pour la période de 2004-2006. Athènes estime, en effet, que les 70 millions annuels d'aide prévue ne sont pas suffisants². Une analyse qui n'est pas partagé par tous les Etats. Ainsi la France juge globalement suffisants les montants décidés au sommet de Zagreb (4,65 milliards d'euros pour toute la zone Balkans sur sept ans).

Ce sujet est à l'ordre du jour du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Thessalonique.

_

¹ La Croatie a déposé fin février sa demande d'adhésion.

² Magda Fahsi, *la Quinzaine européenne*, 16.06.03

Documents et interlocuteurs

Sources documentaires:

- L'agence de presse italienne Ansa, 07.05.2003.
- Ministère de l'Intérieur Italien, <u>www.interno.it</u>
- Direzione Investigativa Antimafia (DIA): Attivita svolta e risultati conseguiti, 1999,
 2000, 2001, 2002 www.interno.it/dip_ps/dia/home.htm
- Agence *Belga*, 22.05.2003.
- Les réseaux albanais de traite des êtres humains, Rapport du Sénat de Belgique, 1998,
 2000, www.senate.be
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Rapport annuel, 2001,
 www.antiracisme.be/fr/
- Communiqué de presse de la Police fédérale belge, 11.02.2003, www.polfed.be
- National Criminal Intelligence Service (NCIS), rapports 2000, 2001, 2002,
 www.ncis.co.uk
- Evening Standard, A new brand of fear, by Steve Boggan, 11.11.2002.
- Klan (hebdomadaire albanais), 10.04.2003.
- Gazeta *Shqiptare* (quotidien albanais) 07.04.2003.

- Albanie, stabilisation et association, Rapport de la Commission Européenne, 2003,
 www.europa.eu.int/comm/external_relations.
- Allocution du chef des services secrets albanais, Fatos Klosi, devant le parlement albanais, 09.04.03.
- Gazeta *Korrieri* (quotidien albanais), 01.04.2003.
- Gazeta *Dita* (quotidien albanais),17.04.2003.
- Allocution du Procureur général albanais, Theodhori Sollaku, devant le Parlement albanais, 10.03.03.
- Zenepe Luka, gazeta *Koha Jone*(quotidien albanais), 11.03.2003.
- Ilir Aliaj, Albanian Daily News, 02.04.2003.
- Eduart Frangaj, Gazeta Korrieri, 06.04.2003.
- Ani Ruçi, *Deutche Welle*, section albanaise, 17.06.03.
- CARDS programs in Albania, EC Delegation in Tirana.
- Priorités de la Présidence grecque concernant les Balkans occidentaux, 17.03.2003, www.eu2003.gr.
- Magda Fahsi, la Quinzaine européenne, 16.06.2003.

Sources vives:

- Astrit et Hasie Vukaj, immigrants albanais.
- Bruno Campria, conseiller pour les affaires de justice et d'ordre intérieur de l'ambassade d'Italie à Tirana.
- Francesco Attardi, porte-parole de la Guardia di Finanza à Rome
- Steven Van Deneste, inspecteur de police dans la cellule Trafic d'êtres humains et
 Immigration clandestine de la Police fédérale belge.

- Eric Van der Sijpt, magistrat fédéral belge, spécialisé dans les dossiers de la traite des êtres humains.
- Edward Venning, officier des relations publiques au National Criminal Intelligence Service anglais.
- Xhavit Shala, analyste du crime auprès du Ministère de l'ordre public.
- Rrapi Vogli, porte-parole de la police de Fier.
- Marko Bello, député socialiste et membre de la commission parlementaire de l'intégration dans l'Union Européenne.
- Fatos Lubonja, écrivain, publiciste et journaliste albanais.
- Petro Koçi, député socialiste albanais.
- Adrian Kola, inspecteur dans la cellule de lutte contre le crime organisé au Commissariat de Police nr. 2 à Tirana.
- Petrit Veizi, directeur du Service de Contrôle de l'Intérieur albanais.
- Ëngjëll Hysi, directeur des relations publiques auprès du Ministère de l'Intérieur albanais.
- Petrit Çano, premier Procureur de la ville de Vlora en Albanie.
- Helmut Schröder, ambassadeur allemand à Tirana.
- José Sanchez, responsable politique pour l'Albanie, à la direction générale des affaires étrangères de la Commission Européenne.